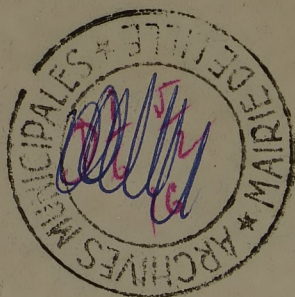


Procès Verbaux
Rapports

106/188



Commission des Services Publics

mandat Debove

OBJET DE L'AFFAIRE

MAIRIE DE LILLE

*Commission des
Services Publics*

DIRECTION :

BUREAU :

LILLE, LE

Composition

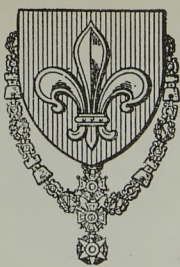
Le

à M

Rédacteur : M

Expédié le

par

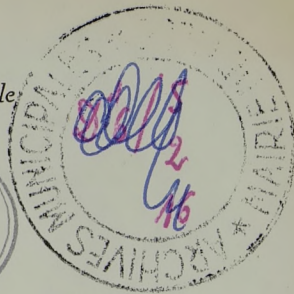


SECRETARIAT

M. Dubayon

EXTRAIT

du Registre aux Arrêtés du Maire de Lille



Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 36;

N° 59

la délibération du Conseil Municipal,
en date du 16 Juin 1942;

ARRÊTÉS :

Article 1. - Sont adjoints, à titre consultatif, à la Commission des Services Publics :

M. le Recteur DUBZ, doyen de la Faculté de Droit, conseiller juridique de la Ville;

M. COURTHOUX, Ingénieur, chef des Services Publics;

Article 2. - M. COURTHOUX assurera en outre les fonctions de secrétaire de la Commission.

Article 3. - M. le Secrétaire Général de la mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 26 Juin 1942

Le Maire de Lille,

Signé : P. DEHOVE

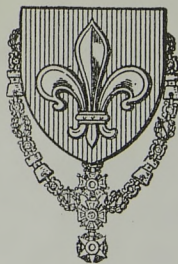
POUR COPIE CONFORME

Pr le Maire de Lille

L'Adjoint délégué,

R. J...

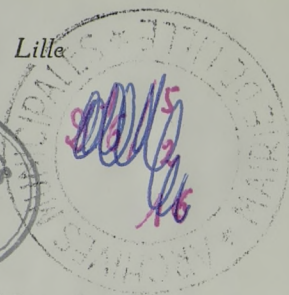




SECRETARIAT

EXTRAIT

du Registre aux Arrêtés du Maire de Lille



Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 38;

N° 59

la délibération du Conseil Municipal,
en date du 16 Juin 1942;

A R R Ê T É S :

Article 1. - Sont adjoints, à titre consultatif, à la Commission des Services Publics :

M. le Recteur DULZ, doyen de la Faculté de Droit, conseiller juridique de la Ville;

M. COURTHEBOUX, Ingénieur, chef des Services Publics;

Article 2. - M. COURTHEBOUX assurera en outre les fonctions de secrétaire de la Commission.

Article 3. - M. le Secrétaire Général de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 26 Juin 1942

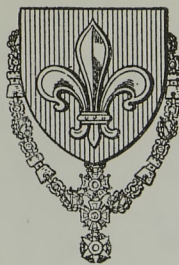
Le Maire de Lille,



Signé : P. DEHOVE
POUR COPIE CONFORME

Pr le Maire de Lille

L'Adjoint délégué,



SECRETARIAT

EXTRAIT

du Registre aux Arrêtés du Maire de Lille



Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1904, article 38;

N° 59

la délibération du Conseil Municipal, en date du 16 Juin 1942;

ARRÊTÉS :

Article 1.- Sont adjoints, à titre consultatif, à la Commission des Services Publics :

M. le Recteur DUBZ, doyen de la Faculté de Droit, conseiller juridique de la Ville;

M. COURTHEOUX, Ingénieur, chef des Services Publics;

Article 2.- M. COURTHEOUX assurera en outre les fonctions de secrétaire de la Commission.

Article 3.- M. le Secrétaire Général de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

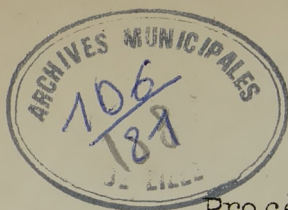
Hôtel de Ville, le 26 Juin 1942

Le Maire de Lille,

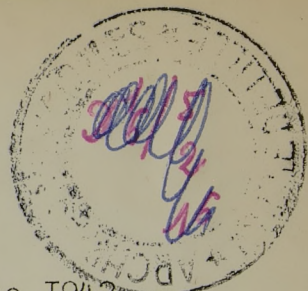
Signé : P. DEHOVE
POUR COPIE CONFORME
Pr. le Maire de Lille
L'adjoint délégué,

P. Jourd'heux





COMMISSION des SERVICES PUBLICS



Procès-Verbal de la Réunion du 25 Septembre 1942

Messieurs les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis, à la Mairie de Lille, le vendredi 25 septembre 1942 sous la présidence de M. MARIE, Conseiller-délégué auxdits services.

Etaient présents : M.M. MARIE, Conseiller délégué
WILLEMS, Conseiller Municipal
LIBERT, d°
le Recteur DUEZ, Conseiller juridique
de la Ville
COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services
Publics
MARTIN, Commis secrétaire de la Commission

CAPTAGE de NOUVELLES EAUX POTABLES. C.2. N° 6

M. COURTHEOUX, Ingénieur, chef des Services Publics, donne lecture à la Commission de son rapport sur le captage de nouvelles eaux potables dans la région de la Bassée-Douvrin, et éventuellement dans celle de Don-Wavrin, puis, sur intervention de M. WILLEMS, donne quelques indications complémentaires sur le projet.

Il indique quelles sont les intentions de M. le Maire quant à ce projet.

Après discussion, les conclusions du rapport sont adoptées.

Dossier transmis à l'Administration Municipale.

RENFORCEMENT du RESEAU de DISTRIBUTION d'EAU - C.2. N°7

M. COURTHEOUX fait l'exposé de la question et indique que le réseau de distribution d'eau existant suffit pour les besoins actuels de la population, mais qu'il est nettement insuffisant en ce qui concerne le service d'incendie. Le Corps des Sapeurs-Pompiers en demande d'ailleurs le renforcement.

D'autre part, lorsque le dérasement de la fortification sera entièrement achevé et que les quartiers de la périphérie prendront de l'extension, il est à prévoir que ce réseau sera insuffisant pour les besoins domestiques; en conséquence, on peut, dès à présent, en prévoir le renforcement.

M. COURTHEOUX indique que la réalisation du projet présenté nécessiterait un crédit atteignant la somme de Six millions six cent mille francs, évaluation faite au cours actuel.

M. WILLEMS demande des explications complémentaires sur le matériel d'incendie.

M. LIBERT demande quel est l'ordre d'urgence des travaux à entreprendre.

M. COURTHEOUX donne les explications demandées et indique que provisoirement, pour l'amorce du projet, un crédit de 600.000 francs serait suffisant.

Après discussion, la Commission adopte les conclusions du rapport à présenter à l'Administration Municipale.

Dossier transmis à l'Administration Municipale.

DEMANDE EN REDUCTION de REDEVANCE PAR UN ABONNE. C.2. N° 5

Une consommation de 1.459 m³ a été relevée au compteur d'eau de M. DELDIQUE, propriétaire demeurant à Lille, 37 rue de Crons-tadt; consommation d'eau anormale provenant d'une fuite.

L'intéressé, sinistré partiel, chômeur âgé de 60 ans et ayant son fils prisonnier de guerre, demande une réduction du montant de la redevance à payer.

Après discussion, la Commission propose d'accorder la réduction de 30% qu'il est d'usage de consentir en pareil cas.

Dossier retourné au Service.

TRAMWAYS - RETABLISSEMENT de NOUVEAUX SERVICES DANS LE VIEUX-LILLE

La Commission prend connaissance d'une lettre adressée par M. le Maire, à M. Marié, concernant les réclamations dont l'Administration Municipale a été saisie à ce sujet, et demandant l'étude de cette question.

M. Marié indique que celle-ci est très complexe et qu'à son avis, l'étude doit être réservée jusqu'à ce que la Compagnie soit en mesure d'exploiter normalement son réseau.

M. COURTHEOUX indique que les travaux de réfection du Pont-Royal étant très avancés, il est à prévoir que le service O.R.X. rétabli partiellement, pourra être amélioré.

Il souligne les difficultés éprouvées par la Compagnie pour s'approvisionner en matières nécessaires à l'exploitation de son réseau, notamment en huile de graissage.

La Commission décide de réserver cette question.

Dossier retourné au Service.

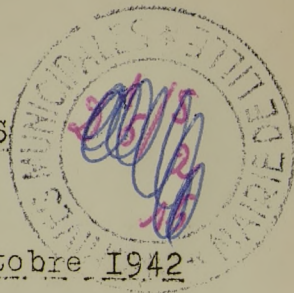
Séance levée à 17 heures 15

Le Secrétaire,

Léon MARTIN.



COMMISSION DES SERVICES PUBLICS



Procès-verbal de la réunion du 9 Octobre 1942

Messieurs les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le vendredi 9 Octobre 1942, sous la présidence de M. MARIE, Conseiller délégué auxdits services.

Etaient présents : M.M. MARIE, Conseiller délégué,
WILLEMS, Conseiller Municipal
LIBERT, do
COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services Publics,
MARTIN, Commis, Secrétaire de la Commission,

Excusé : M. PILGE, Conseiller Municipal.

Nouvelle organisation du stationnement des taxis - Création d'un " Service-Taxis " .- C.2.N°9

M. Courthéoux donne lecture du rapport concernant cette question et fait connaître à la Commission que les dispositions proposées sont la conséquence d'une note de l'Oberfeldkommandantur 670.

La Commission, après avoir entendu la lecture de ce rapport et celle du projet d'arrêté à prendre, adopte les dispositions proposées.

Dossier transmis à l'Administration Municipale.

REVISION DU TARIF DES COMMISSIONNAIRES PUBLICS.-

M. COURTHEOUX donne connaissance à la Commission, du projet d'arrêté à prendre pour modifier les dispositions de l'article 157 du Code des Arrêtés Municipaux.

Après intervention de M.M. Willems et Libert, la Commission approuve le texte qui lui est présenté. Elle propose toutefois : 1° la majoration du tarif de 50 % entre 21h. et 6h. - 2° que les commissionnaires soient tenus d'assurer par roulement le service des trains du soir et qu'ils soient mis dans l'obligation d'accepter toutes les courses, aussi minimales qu'elles puissent être.

Le projet d'arrêté sera modifié en conséquence.

Dossier transmis au Secrétariat Général pour suite à donner.-

TRANSPORTS AUTOMOBILES - VENTE D'UN VEHICULE : C.2.N°8

Après exposé de la question par M. Courthéoux, la Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est soumis.

Dossier transmis à l'Administration Municipale.

Séance levée à 18 heures 15.

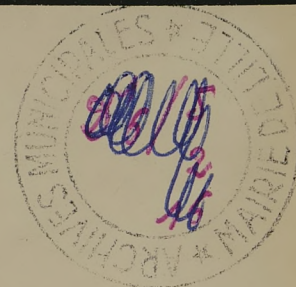
Le Secrétaire,

L. MARTIN.

VU, :
MARIE

DEUXIEME DIVISION

SERVICES PUBLICS



COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 23 OCTOBRE 1942

Messieurs les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le vendredi 23 Octobre 1942, sous la présidence de M. MARIE, Conseiller Délégué auxdits Services.

Etaient présents: M.M. MARIE, Conseiller-Délégué
WILLEMS, Conseiller Municipal
TILGE d°
COURTHEOUX, Ingénieur Chef des Services publics
MARTIN, Commis, secrétaire de la Commission

Excusé : M. LIBERT, Conseiller Municipal.

C.2. N° 10 - SERVICE DES EAUX : Travaux de réfection d'une cave entrepris à la suite d'une rupture de canalisation d'eau; demande de la Société GRAS & SAVOYE, 2, rue du Priez à LILLE - lieu du dommage : 50, Rue des Ponts de Comines.

La Commission après avoir entendu la lecture du rapport qui lui est présenté, en adopte les conclusions.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

C.2. N° 11 - PROPRIETE PUBLIQUE : Vente d'un cheval réformé, Admission en recette.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

C.2. N° 12 - PROPRIETE PUBLIQUE : Location d'une tonne d'arrosage à la Commune de Sequedin, Admission en recette.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

C.2. N° 13 - DISTRIBUTION DU GAZ : Révision des termes C & S de la formule fixant le prix du gaz.

La Commission est appelée à examiner un nouveau texte d'avenant que la Société concessionnaire propose de substituer au texte adopté par l'administration municipale au cours de sa réunion du 7 septembre 1942.

/.....

La nouvelle formule permettant de tenir compte des variations de la durée du travail sans être obligé, à l'avenir, de conclure de nouveaux avenants à chaque modification, la Commission décide de proposer à l'Administration d'accepter la substitution demandée.

En conséquence, les nouveaux textes de délibération et d'avenant seraient substitués à ceux faisant l'objet de la délibération du Conseil Municipal du 7 septembre 1942.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

C.2. N° 14 - TAXIS : Demande de M. LEMAHIEU, garagiste à Lille.

M. COURTHEOUX donne lecture d'une lettre par laquelle M. LEMAHIEU demande, en sa faveur, une dérogation aux dispositions récemment prises pour l'organisation d'un "SERVICE-TAXIS".

Après discussion, la Commission émet un avis défavorable.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

C.2. N° 15 - CARRIERES DE LA MANCHE : Propositions de location des Carrieres de Maupertus par la Société THEG.

La Commission prend connaissance du projet de bail soumis par la Société THEG, et des modifications proposées par le Service.

M. TILGE propose à son tour de substituer des règlements trimestriels aux règlements semestriels prévus dans le projet.

La Commission fait siennes ces propositions qui seront soumises à la Société THEG.

DOSSIER RETOURNE AU SERVICE.

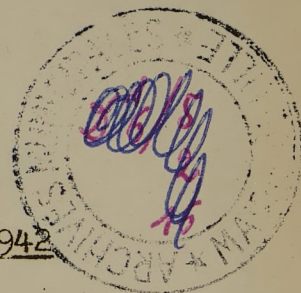
Séance levée à 18 heures 10.

Le Secrétaire,

L. MARTIN.

VU ;

(signé) M. MARIE.



Commission des Services Publics

Procès-verbal de la réunion du 13 Novembre 1942

Messieurs les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le vendredi 13 Novembre 1942, sous la présidence de M. MARIE, Conseiller délégué auxdits Services.

Etaient présents : M.M. Marié, Conseiller délégué,
Libert, Conseiller municipal,
Courthéoux, Ingénieur, Chef des
Services publics,
Martin, Commis, secrétaire de la
Commission,

Absents : M.M. Willems, Conseiller Municipal,
Tilge, d°

C.2.N°15 - Carrières de la Manche - Proposition de location des Carrières de Maupertus par la Société Theg.

M. Courthéoux donne lecture du rapport adressé à l'Administration municipale ainsi que du projet de bail.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

Dossier adressé à l'Administration municipale.

C.2.N°16 - Service Municipal des Transports - Location de bennes automobiles - Marché avec la Société Collin -

Après avoir pris connaissance du rapport et du projet de marché, sur la proposition de M. Libert, la Commission décide que la Société Collin sera invitée à consentir un rabais sur les tarifs admis par l'Autorité préfectorale.

Dossier retourné au Service.

C.2.N°17 - Services publics - Enlèvement des ordures ménagères - Location de tombereaux - Marché avec la Société Collin -

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration municipale.

C.2 - B° 18 -- Services Publics -- Transports hippomobiles --
Marché avec la firme Vve Omer Gyselinck et Fils --

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

C.2. - N° 19 - Services Publics - Transports hippomobiles -
Ferrure des chevaux et soins vétérinaires - Marché avec M.Faillie -

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

C.2. - N° 20 - Services municipal des transports - Equipement
de véhicules au gaz ou avec gazogene - Marché avec les firmes
Renault et Boulinguez -

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration municipale.

Séance levée à 17 heures 20 .

Le Secrétaire,

L. MARTIN .

VU :

MARIE

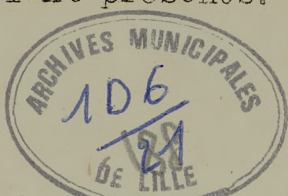
COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

Procès-verbal de la réunion du II Décembre 1942

Messieurs les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le vendredi II Décembre 1942, sous la présidence de M. Marié, Conseiller délégué auxdits Services.

Etaient présents: M.M. MARIE, Conseiller délégué;
WILLEMS, Conseiller municipal;
COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services
Publics;
MARTIN, Commis, Secrétaire de la Commission.

Excusés: M.M. TIIGE, Conseiller municipal;
LIBERT, Conseiller municipal.



C.2. n° 21 - Distribution d'eau - Révision du tarif.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

C.2. n° 22 - Distribution d'eau - Fournitures de pièces de canalisations.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

C.2. n° 23 - Distribution d'eau - Réductions aux Familles Nombreuses.

Lecture est donnée à la Commission d'un rapport établi par M. l'Ingénieur, Chef du Service des Eaux.

M. Willems demande que les réductions envisagées ne soient applicables qu'aux familles non astreintes à l'impôt général sur le revenu.

M. Marié émet un avis contraire et désire que la question demeure sur le plan d'encouragement à la famille.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

C.2. n° 24 - Enlèvement et traitement des ordures ménagères. Convention avec la Société Collin et Cie.

La Commission, après avoir entendu les explications complémentaires données par M. Courthéoux, adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

C.2. n° 25.- Distribution d'eau - Vente de vieux métaux. Admission en recette.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

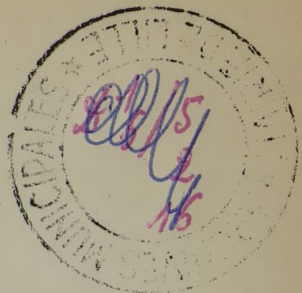
Dossier adressé à l'Administration Municipale.

Séance levée à 17 heures 15.

Vu,
H. MARIÉ

Le Secrétaire,
Léon MARTIN.

DEUXIEME DIVISION
SERVICES PUBLICS



COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 14 JANVIER 1943.

Messieurs les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le jeudi 14 Janvier 1943, sous la présidence de M. MARIE, Adjoint délégué auxdits Services.

Etaient présents : M.M. MARIE, Adjoint délégué aux Services Publics
WILLEMS, Adjoint délégué aux Finances,
COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services
Publics,
MARTIN, Commis, Secrétaire de la Commission

Absents : M.M. LIBERT et TILGE, Conseillers municipaux.

C.2.N°16 - Service de la Propreté Publique - Location de bonnes automobiles. Marché.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier transmis à l'Administration Municipale.

C.2.N°26 - Service de la Propreté Publique - Vente de chevaux - Admission en recette.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier transmis à l'Administration Municipale.

C.2.N° 27 - Service des Eaux - Demande d'application du tarif industriel dégressif par le Service Familial d'Entr'aide.

La Commission estime ne pas devoir donner suite à cette demande afin de ne pas créer un précédent dont pourraient se prévaloir d'autres groupements, similaires ou non, placés dans une même situation.

Dossier transmis à l'Administration Municipale à titre documentaire.

C.2.N° 28 - Divers Services Municipaux - Nourriture & couchage d'animaux - Fourniture de grains et fourrages. Marché.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier transmis à l'Administration Municipale.

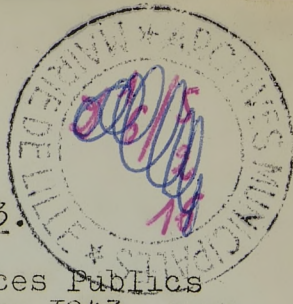
Séance levée à 17 heures.

Le Secrétaire,

L. MARTIN.

VU
L'Adjoint délégué aux Services
Publics,

(signé) H. MARIE



Messieurs les membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le vendredi 5 Mars 1943, sous la Présidence de M. MARIE, Adjoint Délégué auxdits services.

Présents: M.M. MARIE, Adjoint Délégué
WILLEMS, Adjoint au Maire
COURTHEOUX, Ingénieur Chef des Services Publics
MARTIN, Commis Secrétaire de la Commission

Absents: M.M. TILGE & LIBERT, Conseillers Municipaux.



C.2.N°29 - DISTRIBUTION D'EAU - Fourniture de raccords pour bouches d'incendie.-

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

C.2.N°30 - DISTRIBUTION D'EAU - Fourniture de tuyaux et de pièces de fontainerie.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

C.2.N°31 - PROPRETE PUBLIQUE - Vente d'un cheval réformé - Admission en recette.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

C.2.N°32 - TRANSPORTS MUNICIPAUX - Extension du marché passé avec la Société T.R.U.

Après avoir entendu les explications données par M. COURTHEOUX La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

C.2.N°33 - DISTRIBUTION DU GAZ - Révision du terme salaires dans la formule fixant le prix du gaz.

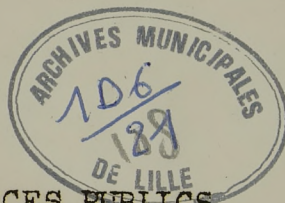
La Commission prend connaissance des observations présentées par le Service des Mines et adopte ensuite les conclusions du rapport présenté par le Service.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

QUESTIONS DIVERSES

TAXIMETRES AUTOMOBILES - Révision des tarifs :

A titre d'information, M. COURTHEOUX indique à la Commission que les chauffeurs de taxis estiment que le tarif actuellement en vigueur, ne correspond plus au coût de la Vie, une enquête a été faite auprès des Municipalités de certaines villes de la région.



COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 28 MAI 1943

Messieurs les membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le vendredi 28 Mai 1943, sous la présidence de M. MARIE, Adjoint délégué auxdits services.

Présents : M.M. MARIE, Adjoint délégué,
WILLEMS, Adjoint au Maire,
LIBERT, Conseiller municipal
le Recteur DUEZ, Conseiller juridique de la Ville
COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services Publics
MARTIN, Commis principal, Secrétaire de la Commission

Absent : M. TILGE, Conseiller municipal

C.2. N° 34 - SERVICE DES EAUX : Demande de réduction de redevance
Propriété SPRANBERS, 52, rue Francisco Ferrer

La Commission décide qu'il est préférable de limiter le recouvrement au minimum de consommation d'eau, soit à la somme de 67 frs 50.

Dossier adressé à l'Administration municipale.

C.2. N° 35 - PROPRIETE PUBLIQUE : Réquisition d'un cheval - Admission
en recette

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration municipale.

SERVICE DES EAUX - Projet de captation et d'adduction - Propositions
du Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing et de la Société des Eaux
du Nord

La Commission prend acte des informations qui lui sont données au sujet de ces propositions. Il sera procédé à un nouvel examen lorsque la question sera définitivement mise au point.

Dossier retourné au service.

C.2. N° 36 - SERVICE DES TRANSPORTS MUNICIPAUX AUTOMOBILES -
Fourniture de gaz comprimé - Marché

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration municipale.

C.2. N° 37 - SERVICES PUBLICS - Distribution de gaz riche - Projet d'avenant à la concession de la Compagnie Continentale du gaz.

Après l'exposé de la question, M. le Recteur DUEZ, Conseiller juridique de la Ville, indique qu'il est toujours possible de conclure un tel avenant, la distribution de gaz riche conservant un caractère de service public.

M. COURTHELOUX donne toutes indications utiles sur les clauses de l'avenant et fait connaître quel serait le tracé des feeders de distribution, ce tracé étant conçu pour desservir les postes de compression propriété de la Compagnie.

M.M. WILLEMS et LIBERT remarquent que le projet offre beaucoup plus d'intérêt pour la Compagnie que pour les usagers.

M. MARIE demande si la Compagnie n'a pas l'intention d'interdire dans l'avenir, aux usagers possédant des installations de compression, d'user du gaz d'éclairage pour la traction des véhicules.

M.M. WILLEMS et MARIE demandent : a) - s'il y a lieu de concéder la distribution de gaz riche, b) - dans l'affirmative si cette concession doit être spéciale au gaz riche ou être considérée comme une extension de la concession existante.

M. le Recteur DUEZ estime que, de toute façon, le projet d'avenant ne peut être accepté tel qu'il est présenté et doit être remanié complètement pour que la distribution de gaz riche puisse être assimilée à un service public. Son avis est partagé par les Membres de la Commission qui, après discussion, décident de soumettre la question, pour avis, au Conseil d'Administration.

Dossier adressé à l'Administration municipale.

C.2. N° 38 - PROPRIETE PUBLIQUE : Vente de fumier - Admission en recette

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration municipale.

Séance levée à 18 heures 55.

Le Secrétaire

L. MARTIN.



COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 28 MAI 1943

Messieurs les membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le vendredi 28 Mai 1943, sous la présidence de M. MARIE, Adjoint délégué auxdits services.

Présents : M.M. MARIE, Adjoint délégué,
WILLIAMS, Adjoint au Maire,
LIBERT, Conseiller municipal
le Recteur DUEZ, Conseiller juridique de la Ville
COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services Publics
MARTIN, Commis principal, Secrétaire de la Commission

Absent : M. TILGE, Conseiller municipal

C.2. N° 34 - SERVICE DES EAUX : Demande de réduction de redevance
Propriété SPRANBERS, 52, rue Francisco Ferrer

La Commission décide qu'il est préférable de limiter le recouvrement au minimum de consommation d'eau, soit à la somme de 67 frs 50.

Dossier adressé à l'Administration municipale.

C.2. N° 35 - PROPRETE PUBLIQUE : Réquisition d'un cheval - Admission
en recette

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration municipale.

SERVICE DES EAUX - Projet de captation et d'adduction - Propositions
du Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing et de la Société des Eaux
du Nord

La Commission prend acte des informations qui lui sont données au sujet de ces propositions. Il sera procédé à un nouvel examen lorsque la question sera définitivement mise au point.

Dossier retourné au service.

C.2. N° 36 - SERVICE DES TRANSPORTS MUNICIPAUX AUTOMOBILES -
Fourniture de gaz comprimé - Marché

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration municipale.

C.2. N° 37 - SERVICES PUBLICS - Distribution de gaz riche - Projet d'avenant à la concession de la Compagnie Continentale du gaz.

Après l'exposé de la question, M. le Recteur DUEZ, Conseiller juridique de la Ville, indique qu'il est toujours possible de conclure un tel avenant, la distribution de gaz riche conservant un caractère de service public.

M. COURTHEOUX donne toutes indications utiles sur les clauses de l'avenant et fait connaître quel serait le tracé des feeders de distribution, ce tracé étant conçu pour desservir les postes de compression propriété de la Compagnie.

M.M. WILLEMS et LIBERT remarquent que le projet offre beaucoup plus d'intérêt pour la Compagnie que pour les usagers.

M. MARIE demande si la Compagnie n'a pas l'intention d'interdire dans l'avenir, aux usagers possédant des installations de compression, d'user du gaz d'éclairage pour la traction des véhicules.

M.M. WILLEMS et MARIE demandent : a) - s'il y a lieu de concéder la distribution du gaz riche, b) - dans l'affirmative si cette concession doit être spéciale au gaz riche ou être considérée comme une extension de la concession existante.

M. le Recteur DUEZ estime que, de toute façon, le projet d'avenant ne peut être accepté tel qu'il est présenté et doit être remanié complètement pour que la distribution de gaz riche puisse être assimilée à un service public. Son avis est partagé par les Membres de la Commission qui, après discussion, décident de soumettre la question, pour avis, au Conseil d'Administration.

Dossier adressé à l'Administration municipale.

C.2. N° 38 - PROPRIETE PUBLIQUE : Vente de fumier - Admission en recette

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration municipale.

Séance levée à 18 heures 55.

Le Secrétaire

L. MARTIN.

Deuxième Division

Services Publics



Commission des Services Publics

Réunion du 19 Juillet 1943

Procès-verbal

MM. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis le 19 Juillet 1943 à 17 h 30 sous la présidence de M. Marié, adjoint délégué aux Services Publics.

Etaient présents: M.M. WILLEMS, adjoint au Maire
COURTHEOUX, Ingénieur Chef des Services Publics

Absents: M.M. LIBERT, Conseiller Municipal
TIEGE, adjoint au Maire

N° 39 - Propreté Publique et Transports - Achat de chevaux -

La Commission donne un avis favorable à l'achat de 6 chevaux l'examen du côté financier de l'opération étant réservé à la Commission des finances.- Dossier transmis à l'Administration.

N° 40 - Vente d'un cheval - Admission en recette

Demande d'application du tar
La Commission donne un avis favorable
Dossier transmis à l'Administration.

N° 41 - Distribution d'eau - Demande d'application du tarif industriel aux consommations d'eau de l'office municipal d'habitations à bon marché.

Après avoir pris connaissance du rapport établi par le service, entendu les observations de M. l'Adjoint Willems, la commission donne un avis nettement défavorable à l'admission au bénéfice du tarif industriel des consommations d'eau faites par l'Office Municipal d'habitations à Bon marché, consommations qui ont un caractère nettement domestique.

Collecte de traitement des ordures ménagères- Information

M. Courthéoux fait un exposé de l'état de la question, on peut espérer que l'approbation préfectorale sera donnée prochainement à la convention à passer avec la société T.R.V.

Séance levée à 18 heures

Le Secrétaire,
COURTHEOUX.

DEUXIEME DIVISION

SERVICES PUBLICS



COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 15 OCTOBRE 1943

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le Vendredi 15 Octobre 1943, à 16 heures 30, sous la présidence de M. MARIE, Adjoint délégué aux Services Publics.

Présents : M.M. MARIE, Adjoint au Maire
WILLEMS, d°

Absent : M. LIBERT, Conseiller municipal

Assistaient à la séance, à titre consultatif :

M.M. le Recteur DUEZ, conseiller juridique de la Ville,
COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services
Publics.

C.2. N° 43 - Distribution du Gaz - Avenant à la concession pour la distribution d'un gaz riche.

M. Courthéoux donne d'abord lecture du rapport qui, après avoir fait l'historique de la question, expose les thèses soutenues par l'Administration Municipale et la Compagnie du Gaz, et demande à la Commission de donner son avis sur la position à prendre par la Ville dans les pourparlers à venir avec la Compagnie.

M. Willems rappelle qu'à l'origine de cette affaire il a été d'avis d'établir un contrat distinct de la concession.

M. Marié, après avoir indiqué que la Compagnie tient formellement à ce que tout texte proposé rappelle qu'elle détient le monopole de la distribution du gaz par conduites souterraines, demande à M. le Recteur Duez de donner son avis sur cette question.

M. le Recteur expose successivement les arguments que la Ville et la Compagnie pourraient faire valoir.

La Ville peut prétendre que le cahier des charges vise la distribution du gaz d'éclairage, donc d'un gaz d'une qualité donnée, qualité d'ailleurs définie à l'article 7 qui fixe le pouvoir calorifique, et devant être vendu à un prix fixé par la formule de l'article 12. Ce gaz pouvant être utilisé pour tous usages : éclairage et chauffage domestique ou industriel, force motrice.

Par contre le gaz riche dont la distribution est envisagée est un produit différent, son pouvoir calorifique est autre, son prix est déterminé par une autre formule, sa distribution exige

un autre réseau de canalisations. La distribution de ce gaz ne peut être confondue avec celle du gaz d'éclairage.

La Compagnie, elle, pourrait soutenir que la définition donnée par l'article premier "la présente concession a pour objet la distribution publique du gaz pour tous usages..." domine le reste du cahier des charges, que les dispositions qui suivent ne sont destinées qu'à régler des points de détail, qu'en conséquence elle a le monopole de distribution, dans les conditions prévues au dernier paragraphe de l'article 3, de tout gaz sur le territoire de la Ville de Lille.

M. le Recteur ajoute qu'à l'appui de sa thèse, la Ville de Lille peut faire valoir que la Compagnie est dans l'impossibilité technique de donner à la distribution du gaz riche un caractère de service public, c'est à dire d'un service dont tout habitant du territoire de la Ville peut bénéficier et dont la continuité est garantie. Or, ne peut être concédé qu'un service répondant à ces questions. Par ailleurs, toutes les clauses techniques du cahier des charges doivent être applicables.

Il ajoute qu'il a recherché dans la jurisprudence s'il existait des arrêts rendus dans des cas analogues. Il n'en a pas trouvé, mais signale que lorsque l'éclairage électrique a fait son apparition des différends se sont élevés entre les Villes et les Compagnies gazières concessionnaires de l'éclairage public.

A cette époque le Conseil d'Etat élargissant la conception "éclairage" a admis que le monopole de la distribution du gaz devait s'étendre à celui de l'éclairage et qu'à conditions égales faites par diverses compagnies et par la compagnie du gaz en vue d'assurer l'éclairage électrique, le monopole devait être donné à la Compagnie concessionnaire de la distribution du gaz.

M. le Recteur Duez pense qu'en ce qui concerne la situation présente l'issue d'un procès entre la Ville et la Compagnie reste incertaine.

Un échange de vue s'engage ensuite. M. Willems appuie sur le fait que l'avenant proposé par la Compagnie n'oblige pas celle-ci à distribuer le gaz à tout habitant qui en ferait la demande.

M. Courthéoux insiste sur ce que les canalisations actuellement posées ne font que contourner l'agglomération, qu'elles ne desservent, outre les stations de compression appartenant à la Compagnie, qu'un seul poste de compression et que par conséquent cette distribution n'a nullement le caractère de service public exigible pour faire l'objet d'une concession ainsi que l'a exposé M. le Recteur Duez.

M. Marié voit dans la position prise par la Compagnie son désir de réserver l'avenir, souci que l'Administration Municipale a également et qui l'incite à ne pas s'engager.

Le régime de la permission de voirie fait ensuite l'objet d'une discussion. M. le Recteur expose que l'Administration peut en considération du caractère d'intérêt général de la distribution du gaz riche délivrer une permission de voirie à caractère

exclusif, au moins pour un gaz déterminé et que le Conseil Municipal peut voter un tarif comportant une taxe dans laquelle intervient la longueur de la canalisation et le prix du gaz distribué.

La Commission décide alors de renvoyer l'affaire devant le Conseil d'Administration en proposant que la Ville maintienne son refus de reconnaître le droit à la Compagnie de prétendre au monopole de distribution de tout gaz, de lui proposer une convention révisable après les hostilités ou en dernier ressort d'accorder une permission de voirie à caractère exclusif et comportant le paiement d'une redevance à fixer.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

C.2.N°44. Distribution d'eau. Interconnexion des réseaux d'eau potable.

La Commission, après avoir entendu la lecture du rapport qui lui est présenté, donne un avis favorable à la réalisation du projet et propose que la question soit soumise à la Commission des Finances au sujet de l'imputation de la dépense à engager.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

C.2.N° 45 - Propreté Publique. Vente d'un cheval. Admission en recette.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

C.2.N°46 - Propreté Publique et divers services. Nourriture et couchage des animaux. Fourniture de fourrages. Marché.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

C.2. N° 47 - Propreté Publique. Vente de véhicules automobiles. Admission en recette.

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier adressé à l'Administration Municipale.

Séance levée à 17 heures 45.

VU

L'Adjoint délégué aux Services Publics,
H. MARIÉ



COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

PROCES-VERBAL de la REUNION DU 11 NOVEMBRE 1943

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le Jeudi 11 Novembre 1943, à 17 Heures, sous la présidence de M. MARIE, Adjoint délégué aux Services Publics.

Etaient présents : M.M. MARIE, Adjoint au Maire,
WILLEMS d°
LIBERT, Conseiller Municipal.

Assistait en outre à la réunion, à titre consultatif, M. COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services Publics.

SERVICE DE LA PROPRETE PUBLIQUE & DES TRANSPORTS HIPPOMOBILES.

C.2. N° 48 - LOCATION D'ATTELAGES - MARCHE :

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier transmis à l'Administration Municipale.

C.2. N° 49 - LOCATION DE TOMBEREAUX - MARCHE ;

La Commission après avoir entendu l'exposé de la question adapte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier transmis à l'Administration municipale.

C.2. N° 50 - FERRURE DES CHEVAUX & SOINS VETERINAIRES - MARCHE ;

Après avoir recueilli les explications de M. COURTHEOUX et pris connaissance des tarifs fixés par l'Autorité préfectorale pour la ferrure, adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier transmis à l'Administration municipale.

C.2. N° 51 - ACHAT DE CHEVAUX - MARCHE :

La Commission informée des conditions dans lesquelles les chevaux doivent être achetés, conditions imposées par la Commission de Coordination du Marché du Cheval, décide de réserver l'examen de la question jusqu'au moment où l'achat sera réalisable.

Dossier retourné au Service.

SERVICE DES EAUX

C.2. N° 52 - DEMANDE DE REDUCTION DE REDEVANCE POUR L'ANNEE 1943 PAR M. HERMANT, 34 Rue des Fossés.

La Consommation d'eau ayant été régulièrement enregistrée et aucune fuite n'ayant été constatée, la Commission décide de s'en

...../.....

2/5/21 tenir aux règles adoptées précédemment et fait siennes les conclusions du rapport qui lui est soumis.

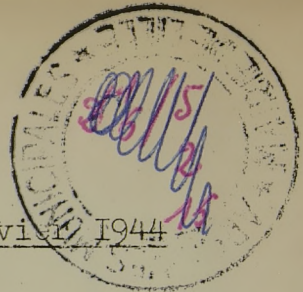
Dossier transmis à l'Administration municipale.

Séance levée à 17 Heures 35



Commission des Services Publics

Procès-verbal de la réunion du 6 Janvier 1944



M.M.les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le Jeudi 6 Janvier 1944, à 16 heures, sous la présidence de M. MARIE, Adjoint aux Services Publics.

Etaient présents : M.M. MARIE, Adjoint au maire,
WILLEMS, d°

absent : M. LIBERT, Conseiller Municipal.

Assistait en outre à la réunion, à titre consultatif, M. COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services Publics.

C.A.N° 54 - Pompes funèbres - Renouvellement de la Concession accordée à la Société Briche et Loquenne.-

Après avoir entendu la lecture du rapport établi par le Service, la Commission est informée par M. MARIE de la demande des concessionnaires, demande tenant à la réalisation d'un marché de gré à gré pour une durée aussi longue que possible.

Il est alors donné connaissance d'une note de M. le Maire, selon laquelle un projet de statut type est actuellement à l'étude au Ministère de l'Intérieur.

Au cours d'un échange de vues sur la situation probable des possibilités de trouver, même après les hostilités, du matériel et des animaux propres au Service des Pompes Funèbres, M. WILLEMS propose que le contrat de concession soit reconduit pour un certain temps à compter de la date de cessation des hostilités. L'accord se fait sur ce principe et il est proposé de fixer ce délai à cinq ans.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

C.2.N° 55.- Propreté Publique - Vente d'un cheval - Admission en recette.-

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

C.2.N° 56.- Usine du chemin de Bargues - Raccordement au chemin de fer - Modification de la redevance.-

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté.

Dossier envoyé à l'Administration municipale.

Séance levée à 16 heures 50 .

DEUXIEME DIVISION .

SERVICES PUBLICS .

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS.



Procès-Verbal de la Réunion du 4 Avril 1944.

M.M. les Membres de la Commission des Services Publics se sont réunis à la Mairie de Lille, le Mardi 4 Avril 1944, à 17 H 15, sous la présidence de M. MARIE, Adjoint aux Services Publics.

Etaient présents : M. M. MARIE, Adjoint au Maire,
WILLEMS, d°
LIBERT, Conseiller municipal.

Assistait, en outre, à la réunion, à titre consultatif, M. COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services Publics.

+
+ +

C.2. N°57 - DISTRIBUTION D'EAU - Pose d'une canalisation sous les voies ferrées au kilomètre 7315 de la ligne de Lille à Dunkerque et au Pont des Abattoirs .

Après avoir entendu la lecture du rapport, la Commission en adopte les conclusions .

Dossier envoyé à l'Administration Municipale.

C.2 N°58 - DISTRIBUTION D'EAU - Galerie sous voies ferrées - Convention avec la S.N.C.F.

La Commission, après examen de cette question, décide de transmettre le dossier au Service du Contentieux pour étude et rédaction des contrats à passer éventuellement avec d'autres occupants de la galerie .

Dossier retourné au Service .

C.2. N°59 - TRAMWAYS - Suppression de kiosques.

La Commission après avoir pris connaissance du rapport établi à ce sujet estime qu'il n'y a aucun inconvénient à supprimer les kiosques du Jardin Vauban et de la Place de Gand .

Dossier envoyé à l'Administration municipale.

C.2 N°60 - PROPRIETE PUBLIQUE - Vente d'un cheval, admission en recette .

La Commission adopte les conclusions du rapport qui lui est présenté .

Dossier envoyé à l'Administration municipale.

Séance levée à 18 heures 10 .